Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260306-172026-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE POMMERET

17/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMMERET

SEANCE DU 6 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six le 6 mars à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Mme PANSARD ANNIE, Adjointe aux Finances ayant été désignée Présidente de séance.

Date de la convocation : 09/02/2026 Date d'affichage : 09/02/2026

ETAIENT PRESENTS : M GUINARD S, Mme PANSARD A, M. HANNIGSBERG P, Mme JAFFRELOT B, M. DRIANT C, Mme BERECHEL C, M. RENAULT P, M. LE MOINE S, Mme MINOUX C, M. VILSALMON B, M. DEPAGNE D, Mme CLEMENT C, Mme LE FUSTEC T.

ETAIENT ABSENTS : Mme GODIN A, M LE NOAN A, Mme PIGNOCHET S (Procuration à M. VILSALMON), Mme RENAULT C (Procuration à M. HANNIGSBERG), M BALCOU (Procuration à M LE MOINE), M TOUCHERY F (Procuration à Mme CLEMENT).

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme CLEMENT Carine.

OBJET 1.6 : ESPACES INTERGENERATIONNELS – AVENANT N°3 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE MAGMA.

M. le Maire soumet au conseil municipal l'avenant N°2 du MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE MAGMA ayant pour objet la prolongation de la mission DET du chantier de l'espace intergénérationnel.

Durée initiale du marché : 14 mois

Ordre de service 09/09/2024 soit une fin de travaux prévue pour le 09/11/2025.
Suite aux retards d'entreprises, le délai d'exécution a été prolongé au 16/01/2026.
Soit 8 semaines supplémentaires de DET. Prestation négociée par la mairie si les travaux se terminaient bien au 16/01/2026.
Suite à de nouveaux retards des entreprises, le délai d'exécution est à nouveau prolongé au 03/04/2026.
Il est proposé une rémunération complémentaire du maitre d'œuvre du 16/01 au 03/04/2026 soit une incidence financière de **14 216.46 € TTC**.

Marché initial de MO : 237 456 € TTC

Avenant N°1 : 5 496 € TTC
Avenant N°2 : 7 668 € TTC
Avenant N°3 : 14 216.46 € TTC

Montant du nouveau marché MO = 264 836.46 € TTC

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260306-172026-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

❖ AUTORISE M. Le Maire à signer l'avenant N°3 d'un montant de **14 216.46 € TTC.**

Fait et délibéré à POMMERET, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

La secrétaire	La Présidente de séance
CARINE CLEMENT	ANNIE PANSARD